



**HAL**  
open science

## Toponymie et littérature

Michel Arrivé

► **To cite this version:**

Michel Arrivé. Toponymie et littérature. *Approches interdisciplinaires de la lecture.*, 2013, 7: les référents du littéraire, pp.47-61. halshs-00822975

**HAL Id: halshs-00822975**

**<https://shs.hal.science/halshs-00822975v1>**

Submitted on 15 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Toponymie et littérature

Je tiens qu'en littérature, la géographie, c'est la toponymie. Mais une toponymie qui, sans le moins du monde la récuser, ne se confond pas avec celle que pratique la respectable corporation des toponymistes, illustrée notamment, dans *La recherche du temps perdu*, par la noble figure de Brichot.

Pour justifier mon assimilation entre géographie et toponymie littéraires, j'utiliserai exclusivement l'argument d'autorité. Mais pas n'importe quelle autorité : celle de Marcel Proust. Je ferai d'ailleurs de nouveau appel à lui, un peu plus tard, pour engager, de façon également autoritaire, l'examen d'un autre problème.

Dans *Sodome et Gomorrhe*, le Marquis de Cambremer évoque, au cours du long dîner qui se tient à la Raspelière, les travaux du vieux curé de Combray, qui a écrit un ouvrage sur l'étymologie des noms de lieux des alentours :

Ah ! eh bien, l'auteur, comment dirais-je, *de cette géographie, de ce glossaire*, épilogue longuement sur le nom d'une petite localité dont nous étions autrefois, si j'ose dire, les seigneurs et qui se nomme Pont-à-Coulevre (II, p. 925)

S'engage alors, entre Cambremer et Brichot, professeur à la Sorbonne, fin linguiste et critique sévère des étymologies trop transparentes du bon curé de Combray, une discussion sur l'absence de coulevres, d'authentiques coulevres, pleinement référentielles – comme ils ne disent pas : ça ne se disait pas de leur temps – là où, selon le nom du lieu, elles devraient abonder : à Pont-à-Coulevre. Cambremer s'étonne de cette absence : « Je suis bien allé mille fois à Pont-à-Coulevre, et du diable si j'y ai jamais vu un seul de ces vilains serpents ». Brichot le rassure, en lui révélant le véritable « sens » du nom : point de coulevre, mais un plus ancien *Quileuvre*, allusion à un droit de péage donnant lieu à l'ouverture d'un pont. Je ne retiens pour l'instant que l'équivalence établie par Cambremer entre *géographie* et *glossaire*. La géographie est pour lui un inventaire de noms dont chacun donne lieu au dévoilement de son sens. Ce n'est que cela. Il n'a toutefois pas établi immédiatement cette équivalence entre « géographie » et « glossaire » : il lui a fallu un moment de réflexion, marqué par le « comment dirais-je ? ». Cette brève hésitation garantit le sérieux de l'équivalence : elle n'a pas été fournie dans le feu désordonné d'une conversation mondaine, elle est le fruit d'une authentique réflexion. L'équivalence entre géographie et toponymie est d'ailleurs de nouveau établie par Mme Verdurin. Un peu plus tard dans le même dîner, elle remarque que c'est dans « des piles de dictionnaires » que Brichot fait connaître « ce que veut dire le nom de telle ville, de tel village » (p. 948). La bonne dame explicite ce qui n'était que sous-entendu par l'emploi que faisait Cambremer du terme *glossaire* : la géographie doit comporter l'indication par un « dictionnaire » du *sens*, au sens, si j'ose dire, quotidien du terme, même si, on le verra, ce sens du mot *sens* pose pour les toponymes des problèmes spécifiques. Ainsi la connaissance géographique du lieu est établie par ce qu'en dit son nom. Et par rien d'autre.

La géographie pour ces trois personnages de Proust, et, à ce qu'il semble, pour le narrateur, ce n'est rien d'autre qu'une liste de noms expliqués. On approfondit ses connaissances géographiques en apprenant la signification de ces noms, c'est-à-dire ce que disent les noms

sur les lieux. Ou ce qu'on leur fait dire. C'est cette conception proustienne que je ferai mienne pour la suite de cet exposé, même si, naturellement, je consens à admettre qu'on peut concevoir autrement – d'une façon moins strictement nominaliste – les relations entre géographie et littérature.

Dans la conception que je viens d'exposer, la « toponymie littéraire » telle que je l'aperçois, c'est-à-dire la géographie littéraire, pourrait comporter deux composantes. La première consisterait à étudier les relations entre l'inventaire des toponymes ordinaires et celui des toponymes littéraires. La seconde aurait pour visée de repérer les éventuelles différences de fonctionnement sémiotique entre les deux types de toponymes.

J'aborde donc la première tâche. Il s'agit d'étudier les relations entre deux inventaires, deux « textes », si l'on accepte d'appeler *texte* un ensemble de termes non actualisés en discours, mais susceptibles de l'être. Le premier texte, c'est celui des toponymes ordinaires : ceux qu'on utilise à tout moment de la vie quotidienne pour désigner un lieu, quel que soit ce lieu. Ce sont les *toponymes quotidiens*. Leur inventaire présente des caractères très différents de celui des autres mots. Ce n'est pas pour rien que Proust, comme on verra plus bas, leur donne un nom spécifique : le beau nom de *nom*, souvent caractérisé par la majuscule de son initiale. Il réserve le mot *mot* aux lexèmes de la langue.

Ces toponymes quotidiens présentent certaines spécificités.

Première spécificité : ils ont un caractère interlinguistique. Même en France, il y a des toponymes français qui relèvent d'un autre système linguistique (alsacien, breton, basque, corse, etc.) et il y a des toponymes étrangers (suisses, belges, québécois, etc.) qui relèvent du système linguistique français. Mais en outre l'ensemble des toponymes venant d'autres univers linguistiques fonctionne de la même façon que les toponymes français : Tchernobyl et Fukushima ont dans le discours le même statut que la Hague ou Fessenheim. Il existe cependant un caractère accusé du système français : l'intégration vigoureuse dans le système phonologique des toponymes étrangers particulièrement prestigieux : *Venise* se substitue à *Venezia* et *Florence* à *Firenze*. Ce qui n'est pas sans effet sur le « sens » que prend le nom de *Florence* dans *La recherche* : « C'était comme une ville miraculeusement embaumée et semblable à une corolle, parce qu'elle s'appelait la cité des lys et sa cathédrale Sainte-Marie-des-Fleurs » (I, p. 388).

Second caractère distinctif : l'inventaire des toponymes est absolument illimité, plus encore – j'ose l'apparent paradoxe de mettre des degrés dans l'illimité – que celui des « mots », toujours au sens proustien, d'une langue. Rien d'étonnant en somme : il y a un plus grand nombre de lieux à désigner par un toponyme que de types de lieux à signifier par un nom. Le *Code postal* n'énumère pas seulement les quelque 37000 toponymes que sont les noms des communes françaises. Il fait place aussi à un grand nombre d'autres toponymes de référence moins extensive : noms de rues, de quartiers, de lieux-dits, comme on dit, avec raison : un lieu n'est lieu que parce qu'il est dit. En dépit de cette extension, le *Code postal* est cependant très loin d'atteindre l'exhaustivité, ni en synchronie ni, encore moins, en diachronie. En synchronie il néglige un nombre infini de termes, je ne donne même pas d'exemples tant c'est évident. En diachronie, il suffit que se construise un nouvel immeuble pour que naisse en même temps un nouveau toponyme. Illimité, donc, le nombre des toponymes, et de ce fait

impossible à chiffrer, alors qu'il n'est, en synchronie absolue, théoriquement pas impossible de dénombrer les mots d'une langue.

Le second inventaire, c'est celui des toponymes des textes tenus pour « littéraires ». Ils ont des propriétés très voisines de ceux des toponymes quotidiens, avec lesquels un bon nombre d'entre eux se confondent. Ils sont au même degré interlinguistiques : Proust fait usage de toponymes étrangers non intégrés chaque fois que c'est nécessaire, par exemple *Hesse-Darmstadt*, II, p. 585. L'inventaire que constituent ces toponymes littéraires est aussi illimité que celui des toponymes ordinaires, quoiqu'il ne se confonde pas avec lui. Il y a des noms de lieux, parmi eux sans doute des noms de communes, qui n'ont jamais donné lieu à aucune mention dans aucun texte littéraire. Mais d'innombrables textes littéraires font apparaître des noms de lieux du type de *Pont-à-Coulevre* ou *Balbec* qui ne réfèrent à aucun lieu géographique. En diachronie, chaque texte littéraire nouveau est propre à faire apparaître de nouvelles occurrences de toponymes de ce type.

Une précision capitale : les toponymes littéraires ont avec les toponymes quotidiens un trait commun de plus que ceux que j'ai déjà notés. Ils comportent comme eux la propriété de viser un référent, c'est-à-dire un élément d'un monde extérieur au texte. C'est ce que vient de nous dire explicitement le marquis de Cambremer en rappelant que ses illustres ascendants furent autrefois les « seigneurs » de Pont-à-Coulevre : comment pourrait-il y avoir des « seigneurs » pour un lieu qui n'existe pas ? Et Monsieur de Cambremer prend bien soin de souligner, par un « si j'ose dire » à la fois ambigu et provocateur, la portée de cette précision historique et géographique. Car Pont-à-Coulevre existe dans le monde possible que constitue la *Recherche*, même si son nom ne figure pas dans le *Code postal*. À cet égard, Pont-à-Coulevre a le même statut que Balbec. Ce statut ne se distingue de celui de Venise, de Florence ou de Parme que par le caractère fictionnel des référents de Pont-à-Coulevre et de Balbec. L'un des problèmes que pose la toponymie – c'est-à-dire, si on me suit, la géographie littéraire – est celui de la pertinence de cette distinction. Problème difficile. Car il affecte non seulement Pont-à-Coulevre et Balbec, mais aussi, quoique de façon différente, Venise, Florence ou Parme : les référents désignés par ces toponymes dans le texte proustien se confondent-ils avec les référents géographiques qu'ils visent dans l'usage quotidien ? Le narrateur nous dit aussi explicitement que possible qu'il n'en est rien :

Si on me parlait d'une maison quelconque de Parme dans laquelle je serais reçu, on me causait le plaisir de penser que j'habiterais une demeure lisse, compacte, mauve et douce, *qui n'avait de rapports avec les demeures d'aucune ville d'Italie*, puisque je l'imaginai seulement à l'aide de cette syllabe lourde du nom de Parme (I, p. 388).

On aura remarqué le caractère absolu de la négation fournie par le segment *aucune ville d'Italie* : Parme, la Parme géographique, est exclue autant que les autres. Ne reste que « cette syllabe lourde du nom de Parme ».

Les solutions données au problème du référent des toponymes fictionnels sont variées. Je m'écarte de la position de Baudelle, qui essaie de le régler en posant que « Balbec n'a pas le même coefficient référentiel que Paris ou Venise » (2011 : 50). Je me demande comment la référence peut être « graduée », selon le mot de Baudelle : est-il possible pour un mot de « référer », ou d'ailleurs de « signifier » plus ou moins, de façon « graduelle », car Baudelle étend la graduation de la référence à la signification ? Balbec aurait donc « moins de référence », et de ce fait moins de présence textuelle que Paris ou Venise ? À mes yeux, les uns et les autres sont porteurs au même degré de référence et, d'ailleurs, de signifiante. La différence, mineure, peut-être, est que pour les uns le référent est réputé réel, pour les autres

fictionnel. Et je passe naturellement sous silence l'opinion de ceux qui, parce qu'ils ne découvrent pas de référent réel pour Balbec ou Pont-à-Coulevre, vont jusqu'à parler de « mystification ». Je ne cite personne, pour ne chagriner personne. On l'a compris : je partage sur ce point l'opinion de Richard Brütting : à propos de l'illustre *Yonville-l'Abbaye* de *Madame Bovary*, il pose que « contrairement aux spéculations illusoire concernant l'emplacement de ce bourg fictif, c'est plutôt la *dénomination* qui devrait attirer notre attention » (Brütting, 2012).

On peut envisager une classification des toponymes littéraires selon la façon dont ils se situent par rapport aux toponymes quotidiens. Il y a d'abord les toponymes littéraires homonymes de toponymes quotidiens et ayant apparemment la même référence qu'eux. Phénomène extrêmement fréquent, et souvent exclusif. Il est fortement représenté, mais évidemment pas de façon exclusive, chez Proust. La classe suivante est celle des toponymes quotidiens déplacés d'un lieu réel à un lieu fictionnel : c'est le cas de *Combray* comme de *Guermantes*, chez Proust : présents dans le *Code postal* ils y désignent des lieux qui ne se confondent pas avec ceux qu'ils semblent évoquer dans *La Recherche*. Ce phénomène n'est pas toujours facile à repérer, car il exige la comparaison, parfois malaisée, du lieu réel et du lieu fictionnel. Reste la classe des toponymes inventés de toute pièce. On peut les répartir entre deux sous-classes : il y a d'une part ceux qui visent des lieux « réels », qui se trouvent donc défaits de leur toponyme quotidien et pourvus d'un toponyme néologique. Et il y a d'autre part ceux dont le référent est fictionnel. L'exemple typique de cette dernière sous-classe est évidemment *Balbec*. Pour le mettre dans cette sous-classe, il faut évidemment avoir eu le souci de vérifier que le *Code postal* ne comporte pas d'entrée *Balbec*, c'est-à-dire de se référer à une information extérieure au texte.

Si peu contestable que soit en elle-même cette classification, son intérêt est fortement mis en cause par les propos préalablement tenus sur le peu de distance qu'il convient de mettre entre la référence prétendue réelle et la référence dite fictionnelle. Si la *Parme* proustienne ne se confond pas, comme nous le dit le narrateur, avec la *Parme* géographique, le statut du toponyme proustien *Parme* ne se distingue de celui de *Balbec* que par le fait, assez ténu, qu'il existe à côté de la *Parme* proustienne une *Parme* géographique. Le narrateur nous le répète sans cesse, par exemple en comparant, dans la même longue phrase, le printemps de Combray et celui de Fiesole et de Florence (I, p. 386).

J'en viens maintenant à la seconde tâche que je me suis donnée. Elle consiste à s'interroger sur ce qui distingue éventuellement le fonctionnement du toponyme quotidien de celui du toponyme littéraire. On vient d'apercevoir qu'à l'égard du référent ils se comportent de la même façon. Mais la référence n'est pas la seule composante linguistique des toponymes ni, plus généralement des noms propres. C'est ici que je recours une fois encore à l'autorité de Proust, qui, cependant, ne nous donnera, pour l'instant, qu'un point de départ. Je cite d'abord un premier fragment. La personne mise en scène dans le passage est évidemment la duchesse de Guermites :

Mais ce premier jour je ne discernais rien, mon ardente attention volatilisait immédiatement le peu que j'eusse pu recueillir et où j'aurais pu retrouver quelque chose du nom de Guermites. En tout cas je me disais que c'était bien elle que *désignait* pour tout le monde le nom de duchesse de Guermites ; la vie inconcevable que ce nom *signifiait*, ce corps la contenait bien. (*Le côté de Guermites*, II, p. 205).

Avant d'entrer dans l'analyse de ce texte capital, bien signalé comme tel par Deleuze (1964-2007 : 38) et visiblement connu de Barthes, qui cependant ne le cite pas littéralement (1967-1972 : 133), je lève d'emblée deux objections dont je devine l'imminence.

On me dira d'abord que, parlant des toponymes, je m'appuie sur un texte visant un nom de personne, un anthroponyme, pour continuer à pédantiser. Ma réponse est immédiate, et triple. Je rappelle d'abord que Proust, ou, à tout le moins, le narrateur, met sur le même plan les noms propres des deux classes. Évoquant « les villes, les paysages, les monuments », il les présente, littéralement, comme des humains : ce sont « des inconnus ». Et il ajoute : « Combien ils prirent quelque chose de plus individuel encore, d'être désignés par des noms, des noms qui n'étaient que pour eux, des noms comme en ont les personnes » (I, p. 387). L'opposition entre toponyme et anthroponyme se trouve donc neutralisée. Je ne fais, ensuite, que rappeler que le toponyme *Guermantes* fonctionne à tout instant, dans diverses distributions syntaxiques, comme anthroponyme : « les Guermantes, le type Guermantes », etc. J'ajoute enfin que le nom de la duchesse de Guermantes appartient à une classe spécifique d'anthroponymes, particulièrement fréquents dans *La recherche* : ceux qui font apparaître un toponyme dans le nom composé qu'ils constituent avec un titre de noblesse et ce qu'on appelle la « particule » *de* : le baron de Charlus, le prince d'Agrigente, le marquis de Cambremer, etc. L'ensemble ainsi constitué cumule les propriétés des deux classes de noms propres, en sorte que les propriétés du toponyme pourraient en venir à affecter la personne qui porte ce nom. C'est ce qui apparaît dans l'étonnement que manifeste le narrateur de ne rien trouver de « la fraîcheur ombreuse et dorée des bois de Guermantes » (II, 204) dans les traits du visage de la duchesse qui porte leur nom,

La seconde objection que j'attends ? Elle consiste à dire que j'utilise pour introduire le problème de la distinction entre toponymes quotidiens et toponymes littéraires le point de vue d'un personnage de fiction, qui n'est autre ici que le narrateur de *La recherche*. L'objection est plus pertinente : le personnage qui parle dans le texte que nous nous préparons à étudier croit parler des toponymes quotidiens. C'est en effet de ceux-là qu'il parle. Mais tels qu'ils fonctionnent dans la fiction littéraire dont il est lui-même l'un des éléments. C'est cette ambiguïté qu'il faut conserver en mémoire. Est-ce vraiment des toponymes quotidiens qu'il parle, ou qu'il croit parler ? Ne serait-ce pas plutôt des toponymes littéraires ? Ou des toponymes tels qu'ils fonctionnent dans un univers littéraire spécifique, celui de *La recherche* ? C'est à mon sens une question légitime, mais qu'il faut laisser pendante, provisoirement ou définitivement.

Les deux objections qu'on pourrait me faire sont donc levées, quoique de façon différente. Avant d'entrer dans l'analyse du texte, il va encore être nécessaire de passer, rapidement, par le discours des linguistes. Je me référerai à l'ouvrage, particulièrement clair, de Marie-Noëlle Gary-Prieur, désormais M-N G-P, *Grammaire du nom propre*, qui date de 1994.

L'auteure s'oppose à la doxa qui fait du nom propre un simple désignateur dépourvu de toute composante à proprement parler sémantique. Cette doxa a longtemps été retenue par les linguistes : le nom propre ne ferait que désigner et serait dépourvu de signification. Elle présente de nombreux inconvénients, dont le principal est de faire sortir le nom propre de la classe des signes linguistiques, définis comme tels par ce qu'on appelle la signification : l'union d'un signifiant et d'un signifié. Les linguistes d'aujourd'hui professent pour la plupart une autre opinion. Pour eux, notamment pour M-N G-P, le nom propre désigne, certes, comme d'ailleurs les autres mots, quoique dans des conditions différentes. Mais en même temps il signifie. Mais il ne signifie pas de la même façon que les éléments des autres classes

linguistiques. Sa composante sémantique est plus complexe. Dans cette composante sémantique du nom propre, M-N G-P distingue trois éléments : le sens, le contenu et les connotations.

En premier lieu apparaît le sens. C'est le « prédicat de dénomination », dont le nom propre est l'abréviation (M-N G-P, 1994 : 40-46). Le toponyme *Balbec* est l'abréviation, constante dans le discours, du prédicat de dénomination « cette ville est appelée Balbec ». La pertinence de cette analyse est manifestée par le caractère inacceptable des phrases telles que \*« Comment s'appelle Balbec ? » ou \*« Balbec n'a pas de nom » : elles sont inacceptables parce qu'elles mettent en cause l'existence du prédicat de nomination. Cette première composante du sémantisme du nom propre est peu visible, en raison du lien qui l'unit à la fonction de référence et qui la fait souvent confondre avec elle. Seuls les logiciens et les linguistes s'intéressent à elle. Elle ne me semble alléguée nulle part dans le texte de *La recherche*.

Le second élément du sémantisme du nom propre, c'est ce que M-N G-P appelle son « contenu » (1994 : 46-51). Elle le définit ainsi : « Le contenu est un ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un ensemble de croyances » (1994 : 51). C'est cette propriété du nom propre qui rend compte des emplois « qualificatifs » qu'on en fait fréquemment.

Reste le troisième élément du sémantisme du nom propre. C'est ce à quoi M-N G-P donne le nom de *connotations*, au sens « moderne » du terme. Comme l'indique le préfixe *con-*, il s'agit de contenus qui interviennent *en supplément* des autres éléments du sémantisme. Les connotations du nom propre ont un statut spécifique, lié aux particularités du sémantisme de la classe. Elles peuvent par exemple dépendre du signifiant du terme. Ainsi, dans « Les Lola sont brunes avec des yeux noirs », le signifiant phono-morphologique de *Lola* implique une latinité qui impose aux Lola d'être des brunes aux yeux noirs. Mais elles peuvent aussi trouver leur source dans le signifié d'un mot homophone du nom propre. C'est ce qui rend possibles les plaisanteries du type « comme son nom l'indique » : « Je m'appelle Larose. Ça ne se sent pas ». Pas très proustien, ce jeu de mots ? Par le style, j'en conviens. Mais le procédé employé, qui consiste à prendre le nom propre au pied de la lettre, tant dans son signifiant que dans le signifié de ses homonymes ou paronymes, est très voisin de celui qu'on trouve dans *La recherche*, par exemple dans « la plaisanterie, d'un goût très charmant », sur le nom « bien étonnant » des *Cambremer*, « qui finit juste à temps, quoique bien mal », mais qui « ne commence pas mieux » (I, p. 341).

Comment se situent les analyses de Proust par rapport à celles de M-N G-P ? Elles recoupent pour une part celles de la linguiste. Les deux analyses posent en effet, en termes à peine différents, d'une part la distinction entre la *désignation* et la *signification*, d'autre part la mise en place de leur coprésence. Le « nom » *désigne* la personne, ici la Duchesse de Guermantes, pour « tout le monde », est-il utilement précisé. Mais en même temps il *signifie*. Sans doute pour le narrateur, et lui seul. Dans le segment analysé, ce qui est signifié par Guermantes, c'est « la vie inconcevable » dont il est chargé. Dans la suite du passage cité, le narrateur décrit le contenu de cette « vie inconcevable ». Mais il ne s'interroge pas sur les modalités de la présence d'un tel signifié dans le nom. Pour avoir une idée de ces modalités, il convient de citer, après bien d'autres, notamment Genette, 1976, p. 315, le passage annoncé plus haut où est mise en place l'opposition entre le *mot*, à comprendre comme « nom commun », et le *nom*, avec le sens de « nom propre » :

Les mots nous présentent des choses une petite image claire et usuelle comme celles que l'on suspend aux murs des écoles pour donner aux enfants l'exemple de ce qu'est un établi, un oiseau, une fourmière, choses conçues comme pareilles à toutes celles de même sorte. Mais les noms présentent des personnes – et des villes, qu'ils

nous habituent à croire individuelles, uniques comme des personnes – une image confuse qui tire d'eux, de leur sonorité éclatante, la couleur dont elle est peinte uniformément (I, 387-388)

Ainsi les *mots* que sont les noms communs signifient collectivement un ensemble de choses « toutes pareilles ». Les « petites » images qu'ils évoquent sont « claires et usuelles ». Elles n'ont pas besoin d'être liées intimement aux objets qu'elles signifient. Inversement, les personnes et les villes bénéficient, individuellement, d'une « image confuse » qui leur est conférée par le nom qu'elles portent.

S'ensuit l'évocation des « images » appelées par les spécificités des noms *Parme*, *Florence* et *Balbec*. On constate que ces images sont effectivement « confuses », au sens propre du terme « confus » : elles sont constituées d'un mélange d'éléments différents. Ils sont au nombre de trois, et ils constituent les trois composantes distinctes du signifié du toponyme.

Ce sont d'abord certaines des propriétés affectées aux villes désignées par les noms : pour *Parme*, c'est « la douceur stendhalienne » et « le reflet des violettes ». Cette composante relève de ce que, dans sa terminologie, M-N G-P appelle le « contenu » du nom propre, lié aux « propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un ensemble de croyances ». Le nom de *Parme*, dans l'univers culturel du narrateur, est lié à la fois au roman de Stendhal et au parfum des violettes.

Interviennent ensuite des éléments liés au signifié apparent des noms : c'est la *fleur* présente dans le nom français de *Florence* qui donne à son image l'apparence d'une corolle. C'est ici l'un des aspects de la « connotation » selon M-N G-P qui intervient, celui qui est lié au fonctionnement du signe dans son entier, ensemble du signifiant et du signifié. C'est là le sens originel, chez Hjelmslev (1943-1972 : 150), du *langage de connotation* : l'ensemble constitué par le signifié et le signifiant du langage de dénotation fonctionnent comme signifiant du langage de connotation.

Enfin, la « sonorité » même des noms intervient dans la coloration qu'ils confèrent aux villes qu'ils signifient. C'est la « lourde syllabe du nom de Parme » qui confère à la ville telle que la voit le narrateur son aspect « lisse et compact ». Ce sont « les syllabes hétéroclites » de *Balbec* qui sont porteuses « d'un état ancien de lieux, d'une manière désuète de prononcer ». Ici encore, c'est, selon M-N G-P, la connotation qui intervient, mais sous un autre aspect : seul le signifiant au sens phonologique du terme est porteur de la connotation. Il s'agit ici d'une extension de la valeur du terme *connotation*, qui consiste à affecter un signifié à un élément phonologique censé, dans le fonctionnement ordinaire du langage, n'avoir qu'une valeur distinctive.

De quelque façon qu'intervienne la connotation, elle comporte un aspect spécifique, qui n'est autre que la *motivation* : le signifiant est supposé dire quelque chose du signifié. Chacun de son côté, quoique de façon différente, Barthes (1972 : 128), Genette (1976 : 316) et Jean-Pierre Richard (1974 : 148 et 150) ont repéré cet aspect des rêveries onomastiques du narrateur. L'élément *Flor-* isolé dans le signifiant du nom de la ville est interprété comme portant un signifié floral qu'il confère à l'image de la ville. Le trait de « lourdeur » reconnu à la syllabe [parm], écrit ici entre crochets dans l'alphabet phonétique, présente l'image de la ville sous les traits, jugés analogues, de « lisse » et de « compacte ».

Est-ce à dire que le narrateur de *La recherche* est un des tenants, cratylien et antisaussurien, de la motivation du signe ? Point du tout : il ne fait apparaître ses rêveries nominalistes que sur les *noms*, c'est-à-dire, dans sa terminologie, les noms propres. Pour les *mots*, c'est-à-dire, toujours dans sa terminologie, les noms communs et, apparemment, les autres classes grammaticales, il semble bien s'en tenir à la doctrine devenue, en son temps, traditionnelle, de l'« arbitraire du signe », au sens saussurien des mots *arbitraire* et *signe*.

Un dernier mot, en guise non de conclusion, mais d'ouverture vers un autre aspect du problème. La motivation du signe qui est à l'œuvre dans les spéculations onomastiques du narrateur s'appuie sur une analyse, au sens matériel du terme, du signifiant. Il faut isoler dans *Florence* l'élément *flor-* pour y repérer les fleurs, il faut découper les deux syllabes de *Balbec* pour les reconnaître comme « hétéroclites ». Les toponymes littéraires qui donnent lieu à des analyses de ce type fonctionnent à la manière d'un micro-texte. Au même titre que certains anthroponymes littéraires. Plusieurs noms de Molière (voir Arrivé 2007) présentent ce caractère : au centre du prénom George de ce « mari confondu » de Dandin, se lit l'*or* qui détermine sa conduite en séparant les deux *je* (dans leur graphie *ge*, sans *-s*) qui font de lui un sujet divisé. Le même *or* se lit dans le nom de Dorimène et dans la « traduction » en pseudo-turc de Jourdain en *Jordina*. L'analyse du nom d'*Alceste* permet peut-être d'y reconnaître, après un *Al-* à valeur d'article, l'élément *-ceste*, qui fait de lui « le pur » et l'oppose à *A-caste*, « l'impur ». Quant à *Célimène*, il n'est que trop évident que son nom comporte celui de l'*hymen* qu'elle refusera à Alceste.

Michel ARRIVÉ

Université de Paris Ouest Nanterre, UMR 7114 MoDyCo

## BIBLIOGRAPHIE

Les références à *La recherche du temps perdu* sont données dans l'ancienne édition de la bibliothèque de la Pléiade (Clarac et Ferré).

ARRIVÉ, Michel, 2002-2007, « Petites rêveries littérales sur les noms de quelques personnages de Molière », *Linx* 47 : 65-77. Repris in Lagorgette, Dominique et Lignereux, Marielle, *Comme la lettre dit la vie. Littérature et linguistique*, CD-Rom, Chambéry, Université de Savoie : 42-45.

BARTHES, Roland, 1967-1972, « Proust et les noms », in *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques* : 121-134.

BAUDELLE, Yves, 2011, « Noms de pays ou pays des noms ? Toponymie et référence dans les récits de fiction », in CAMUS, Audrey et BOUVET, Rachel, 2011 45-54.

- BRÜTTING, Richard, 2012, « *Yonville-l'Abbaye* : Fehlanzeige? Ortsnamen in *Madame Bovary* », in *Namen und ihre Geheimnisse in Erzählwerken der Moderne*. Hamburg : BAAR.
- CAMUS, Audrey et BOUVET, Rachel, 2011, *Topographies romanesques*, Rennes et Québec, Presses Universitaires.
- CODE POSTAL, Édition 1989, La Poste.
- DELEUZE, Gilles, 1964-2007, *Proust et les signes*, Paris, PUF.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- GENETTE, Gérard, 1976, « L'âge des noms », in *Mimologiques, Voyage en Cratylie*, Paris, Le Seuil : 315-328.
- HJELMSLEV, Louis, 1943-1972, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- RICHARD, Jean-Pierre, 1974, *Proust et le monde sensible*, Paris, Le Seuil.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1916-1985, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.